



Secrétariat Général
01 55 82 83 06
sg@cgt.org

Nos Réf. SB/IM/2026.089.

Montreuil, le 16 septembre 2026

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier ministre

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : Demande de réunir d'urgence une table ronde sur le pouvoir d'achat et la vie chère.

Monsieur le Premier ministre,

La rentrée sociale s'ouvre dans un contexte de forte dégradation du pouvoir d'achat. Les Françaises et les Français paient aujourd'hui beaucoup plus cher pour se déplacer, se chauffer, se nourrir et vivre, alors que les salaires ne suivent pas. Pourtant, dans le même temps, les dividendes battent de nouveaux records et atteignent des montants inédits.

Les chiffres sont sans appel. En août, les prix à la consommation ont augmenté de 2,4 % sur un an et risquent d'augmenter encore du fait des conséquences de la canicule et de la sécheresse. Au deuxième trimestre, le pouvoir d'achat des ménages a reculé de 0,6 % par unité de consommation. Dans le même temps, les salaires horaires n'ont progressé que de 2,4 % sur un an. La hausse des rémunérations ne permet donc pas de compenser durablement la hausse du coût de la vie.

La situation est particulièrement brutale pour les millions de travailleurs qui n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture pour aller travailler. Le prix du carburant a explosé : début septembre, le litre de SP95-E10 coûtait en moyenne 2,08 euros, contre 1,66 euro un an plus tôt. Le gazole atteignait en moyenne 2,28 euros le litre, contre 1,58 euro un an auparavant. Pour un plein de 50 litres, cela représente jusqu'à 35 euros de plus qu'il y a un an. Et la hausse se poursuit : le gazole a atteint 2,35 euros le litre en moyenne le 15 septembre.

Dans le même temps, les augmentations salariales négociées ralentissent fortement : dans les branches ayant conclu un accord, la hausse moyenne des salaires n'était que de 1,5 % au début de 2026, contre plus de 2 % l'année précédente. Autrement dit, les prix repartent à la hausse alors que les salaires sont à l'arrêt. Cette situation n'est pas soutenable.

Elle l'est d'autant moins que les dépenses auxquelles les ménages ne peuvent pas échapper, alimentation, énergie, logement, transports, sont précisément celles qui pèsent le plus lourdement sur les revenus populaires. Pour des millions de travailleuses et de travailleurs, les fins de mois sont redevenues une question centrale.

C'est aussi le cas d'une part de plus en plus importante de retraités, chez qui la pauvreté progresse ainsi que le non-recours aux soins.

Il y a donc urgence à agir.

.../...

La CGT refuse que les salariés et les retraité.es soient une nouvelle fois la variable d'ajustement des crises économiques et géopolitiques. Lorsque les prix augmentent, ce sont eux qui voient leur salaire réel diminuer. Lorsque la croissance ralentit, on leur demande de se serrer la ceinture. Et lorsque les entreprises réalisent des profits, les augmentations générales de salaires restent renvoyées à plus tard. Ce modèle n'est plus tenable.

La première protection contre la vie chère, c'est d'abord un salaire qui permette de vivre dignement. Mais face à la flambée actuelle des prix, il faut également agir directement sur les prix des biens essentiels.

C'est pourquoi la CGT vous demande de réunir dans les plus brefs délais une table ronde d'urgence sur le pouvoir d'achat et la vie chère, associant les organisations syndicales, les représentants des employeurs et les acteurs concernés.

Cette table ronde doit déboucher sur des mesures immédiates autour de cinq priorités :

1. Augmenter les salaires, dans le privé comme dans le public

La CGT demande une augmentation générale et immédiate des salaires, à commencer par une revalorisation du SMIC, ainsi qu'une augmentation du point d'indice et des traitements dans la fonction publique et les établissements semi-publics. Nous demandons également la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches et les entreprises et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires pour indexer les salaires sur les prix, afin que les travailleurs et travailleuses ne soient plus condamnés à courir après l'inflation. Les primes ponctuelles ne peuvent pas tenir lieu de politique salariale. Elles ne paient ni les loyers, ni les factures, ni les courses du mois suivant.

2. Revaloriser les pensions

Les droits à retraite doivent être revalorisés, sans ponction ou sous-indexation d'aucune sorte, aussi bien pour les régimes de base que pour les complémentaires, tandis que les minima doivent être relevés et les inégalités entre femmes et hommes enfin combattues.

3. Bloquer les prix de l'énergie et des carburants

L'énergie et les carburants sont des biens essentiels. Ils ne peuvent pas être laissés aux seules fluctuations des marchés. Nous demandons le blocage immédiat des prix des carburants, ainsi que la mise en place de tarifs régulés au juste prix pour le gaz et l'électricité. Il faut également agir sur les marges réalisées tout au long de la chaîne et mettre à contribution les entreprises qui profitent de cette situation.

4. Bloquer les prix des produits de première nécessité

Nous demandons la mise en place de mesures immédiates de blocage des prix des produits de première nécessité, notamment alimentaires, ainsi qu'un encadrement des marges sur l'ensemble de la chaîne de production et de distribution. On ne peut pas demander aux familles de consommer moins tout en laissant les prix des produits essentiels et les marges de certains grands groupes progresser.

.../...

5. Agir pour l'égalité salariale femmes/hommes

Les femmes sont en première ligne face aux baisses de pouvoir d'achat : 30% d'entre elles occupent des emplois à temps partiels, souvent payés en deçà du Smic mensuel, elles sont concentrées dans les métiers les moins bien rémunérés, sont toujours pénalisées par la maternité (réelle ou supposée) dans leur déroulement de carrière et touchent moins de primes. Nous vous demandons donc de transposer sans délais la directive européenne sur la transparence salariale et d'instaurer des sanctions pour les entreprises qui discriminent. Il convient également d'ouvrir des concertations sur la question des temps partiels pour mettre en place une prime de précarité, aligner la majoration des heures complémentaires sur celles des heures supplémentaires et mettre fin aux temps partiels subis.

En cette rentrée, les travailleurs et les travailleuses vivent un déclassement massif. Des millions d'entre eux et elles sont obligé-es de couper drastiquement dans leurs dépenses et ne bouclent plus leurs fins de mois et sont enfermés dans des emplois au Smic. Il s'agit d'un problème social mais aussi économique. A cause de la baisse de la consommation des milliers d'entreprises sont en difficulté, notamment parmi les PME, et les défaillances se multiplient.

Monsieur le Premier ministre, la situation actuelle exige des décisions à la hauteur de l'urgence. Vous ne pouvez pas demander aux Français de faire des efforts supplémentaires alors que les prix de l'énergie et du carburant flambent, que les salaires stagnent et que les dividendes atteignent des records.

La vie chère n'est pas une fatalité. C'est le résultat de choix économiques et politiques. Le gouvernement a la responsabilité d'agir. Il doit choisir de protéger les salaires et le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses plutôt que de multiplier les mesures pour les héritiers et les grandes entreprises. C'est pourquoi nous vous demandons de réunir cette table ronde d'urgence dans les prochains jours afin que des mesures concrètes puissent être arrêtées sans délai. Les travailleurs n'ont pas besoin qu'on leur explique pourquoi les prix augmentent. Ils ont besoin que le gouvernement agisse pour qu'ils puissent vivre de leur salaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sophie Binet,



Secrétaire Générale de la CGT

Une copie de ce courrier est adressée à :

- M. Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.
- Jean-Pierre Farandou, Ministre du Travail et des Solidarités.